

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS 2025

	Familles Enfant non scolarisé écoles Rosporden/ Kernevel	Tarifs 5 >1450€	Tarifs 4 1450€ à 1001€	Tarifs 3 1000€ à 651€	Tarifs 2 650€ à 451€	Tarifs 1 ≤ 450€
Journée	25 €	14 €	12,50 €	10 €	7,50 €	5 €
½ journée sans repas	11 €	7,50 €	6,50 €	5 €	4 €	2,50 €
½ journée avec repas	14 €	11 €	10 €	8 €	6 €	4 €
Garderie du soir	1,50 €					
SÉJOURS 2025						
CAMPS	Coût réel	23 €/jour	21 €/jour	18 €/jour	15 €/jour	12 €/jour
STAGES 2025						
STAGE 3 JOURS	Coût réel	53 €	50 €	37,50 €	27,50 €	18 €

Applicables au 8 janvier 2025 votés par le conseil municipal du 17 décembre 2024

Pour bénéficier de la tarification au Quotient Familial (= Enfant scolarisé dans une école de Rosporden/Kernevel) vous devez avoir renseigné (avant la facturation) dans votre portail famille : <https://rosporden.portail-familles.app/>, en priorité :

1. Votre numéro d'allocataire CAF
2. Si vous êtes allocataire **MSA** : insérer votre attestation de QF MSA 2025 (- de 3 mois)
3. Si vous n'êtes **ni CAF, ni MSA** : vos avis d'imposition N-1 (ex : avis d'imposition 2024 sur revenus 2023 pour le calcul du QF 2025) de l'ensemble des membres du foyer à insérer en Janvier à chaque début d'année

Il y a 7 périodes de facturation Accueil de loisirs

1. Mercredis Janvier/février + vacances d'hiver
2. Mercredis Mars/Avril + vacances de Printemps
3. Mercredis Mai/Juin
4. Juillet
5. Août
6. Mercredis septembre/octobre + vacances d'Automne
7. Mercredis novembre/décembre + vacances de Noël

A compter de la facturation dans notre service (édition d'une facture pro-forma accessible dans votre portail famille), vous recevez sous 2-3 semaines un « avis des sommes à payer » du Trésor Public dans votre boîte aux lettres, document à partir duquel vous pourrez procéder au règlement.